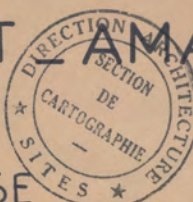


CHARENTE_16_ SAINT-AMAND-DE-MONTMOREAU

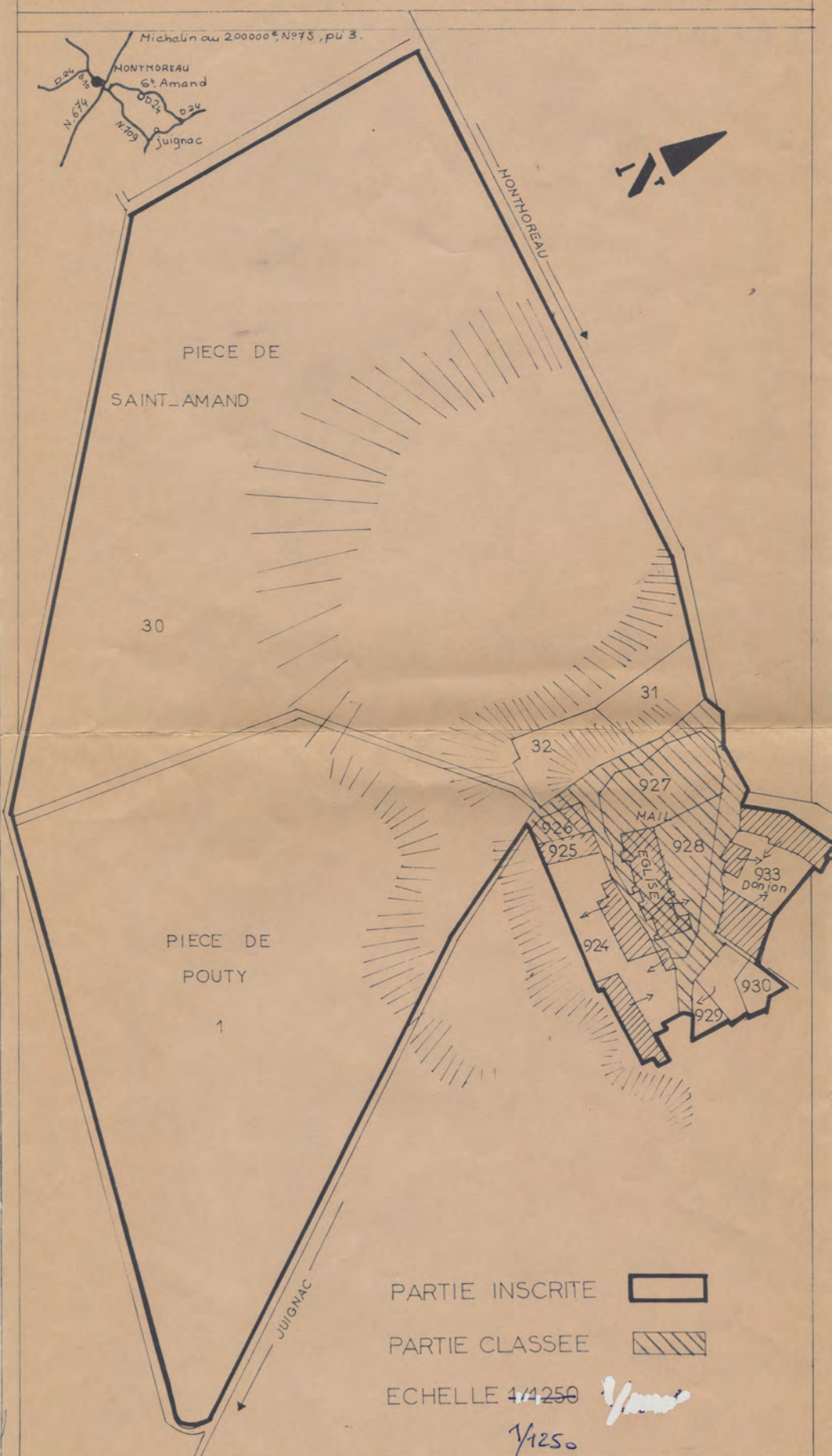


ARRONDI : ANGOULEME
CANTON : MONTMOREAU

L'EGLISE

SES ABORDS

SON MAIL



Est inscrit sur l'inventaire des sites dont la conservation présente un intérêt général, le site constitué par:
Les abords de l'"Eglise" (classée comme site) de SAINT-AMAND de MONTMOREAU (Charente).
Parcelles cadastrales visées: 30.31.32.33 de la section E du cadastre, 924. 925. 929. 930. 933 de la section D du cadastre

(Arrêté du 28 Janvier 1944.)

Le site constitué par "l'Eglise et son Mail", commune de SAINT-AMAND de MONTMOREAU (Charente) comprenant les parcelles cadastrales n° 926. 927. 928 de la section B du cadastre, et appartenant à la commune, est classé parmi les sites et monuments naturels de caractère artistique historique, scientifique, légendaire ou pittoresque

(Arrêté du 28 Janvier 1944.)